

LES BUDGETS VERTS AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Appréhender la nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION ET FINANCES
LOCALES

CODE :
GFI22

Objectifs de la formation

Disposer de clés pour mettre en place une gestion budgétaire et financière traduisant la transition écologique et énergétique

Intégrer le cadre des budgets climat au niveau communal et intercommunal

Etre en mesure de piloter le budget de sa collectivité en fonction des priorités environnementales

Parmi nos formateurs

- PIFFAULT Franck
Associé, FPE,

Public concernés

- Elus, maires ou adjoints en charge des finances et/ou de la transition écologique, fonctionnaires territoriaux

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

La lutte contre le réchauffement climatique est désormais un objectif entièrement intégré dans les politiques publiques locales.

Pour objectiver leurs efforts et intégrer le plan de sobriété, les collectivités territoriales ont besoin d'outils de mesure et de pilotage pour économiser ses ressources, réduire l'empreinte carbone et mesurer l'impact de leurs politiques en vigueur.

Cette formation offre une solution clé en main aux collectivités qui préparent leur plan de sobriété afin de

préservent leurs ressources à travers des stratégies financières et budgétaires adaptées.

Le budget vert : un outil au service des collectivités pour la transition écologique

- Quels enjeux pour les collectivités territoriales
- Présenter le cadre théorique des budgets verts
- Mettre en place une stratégie budgétaire au service de la transition écologique et énergétique
- Quelles sont les autres démarches associées aux budgets verts

ATELIER **Réflexion collective sur la gestion budgétaire et financière et la transition écologique et énergétique**

Distinguer les différentes approches d'analyse climat du budget

- Appréhender la notion du budget climat
- Quelles différences entre le budget carbone, le budget pondéré et le budget coloré
- Appréhender la méthode I4CE
- Les avantages de la méthode de comptabilité socio environnementale

EXERCICE **Les stagiaires doivent remplir un tableau comparatif avec les avantages et les inconvénients des approches présentées par le formateur**

Favoriser une bonne information financière et un pilotage environnemental de sa collectivité

- Définir une stratégie environnementale claire
- Choisir une méthode permettant de mesurer la mise en œuvre de la stratégie et des efforts
- Déterminer les besoins réels d'informations et leurs niveaux de précision
- S'assurer de la compatibilité des différentes méthodes par rapport à l'organisation de la collectivité
- Identifier la méthode permettant à la collectivité de prendre des décisions et de mettre en œuvre les actions correctives
- Mettre en avant les actions entreprises grâce aux informations du budget vert

Atelier individuel : les stagiaires sont amenés à élaborer un cahier des charges propre à leur collectivité pour la mise en place d'un budget

Comment élaborer un budget vert

- Le budget vert, outil de comparaison de la performance environnementale d'une collectivité d'une année sur l'autre
- Quel arbitrage entre le budget primitif et le compte administratif
- Le portage politique : un élément déterminant
- Cerner l'efficacité du portage administratif
- Présenter la forme finale du document
- Identifier le calendrier de mise en œuvre du budget vert
- Mettre en place une organisation interne permettant de passer au budget vert
- Les acteurs indispensables pour la mise en place d'un budget vert
- Comment assurer la coordination des services financiers, techniques et environnementaux
- Le suivi et l'analyse annuel des budgets verts : automatisation, acculturation par les différents acteurs

Evaluation finale des acquis

Dates

Paris Classe virtuelle

28/11/2023 28/11/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.